

# Accessibilité à la maternité et handicap moteur

- Mémoire soutenu par Amandine Lelong
- Ecole de sages-femmes du CHRU de Lille



# Introduction

- Constat : accessibilité à la vie en société limitée pour les personnes en situation de handicap moteur
- Accessibilité à la maternité =
  - accès à une prise en charge de qualité
  - accessibilité au bâtiment

# Définitions

- **Handicap moteur** : Conséquence d'une atteinte de gravité variable d'un ou plusieurs membres
- **Femmes et handicap moteur : quelques chiffres**
  - 2,3 millions de français déclarent avoir au moins une limitation fonctionnelle motrice
  - 63% de ces français sont des femmes
- **L'accessibilité et la loi Handicap 2005** :
  - Maternités = Etablissements Recevant du Public
  - Les ERP doivent être entièrement accessibles avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015
  - Sanctions : fermeture de l'établissement, remboursement des subventions publiques

# Plan de périnatalité 2005-2007



- Améliorer l'accessibilité à l'information pour les futures mères en situation de handicap
- Améliorer l'accessibilité aux locaux accueillant ces patientes
- Former et sensibiliser les professionnels de santé au suivi et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Apporter des aides humaines et matérielles face aux problèmes rencontrés par les couples, du fait de leur handicap

# Questions et enjeux

- Quels sont les besoins spécifiques des femmes en situation de handicap moteur au cours de leur grossesse ?
  - Besoin de réponses quant aux conséquences du handicap sur la maternité
  - Manque d'accessibilité des maternités et manque de relais permettant une prise en charge globale de ces patientes
  - Besoin d'échanges entre mères rencontrant les mêmes obstacles, du fait de leur handicap

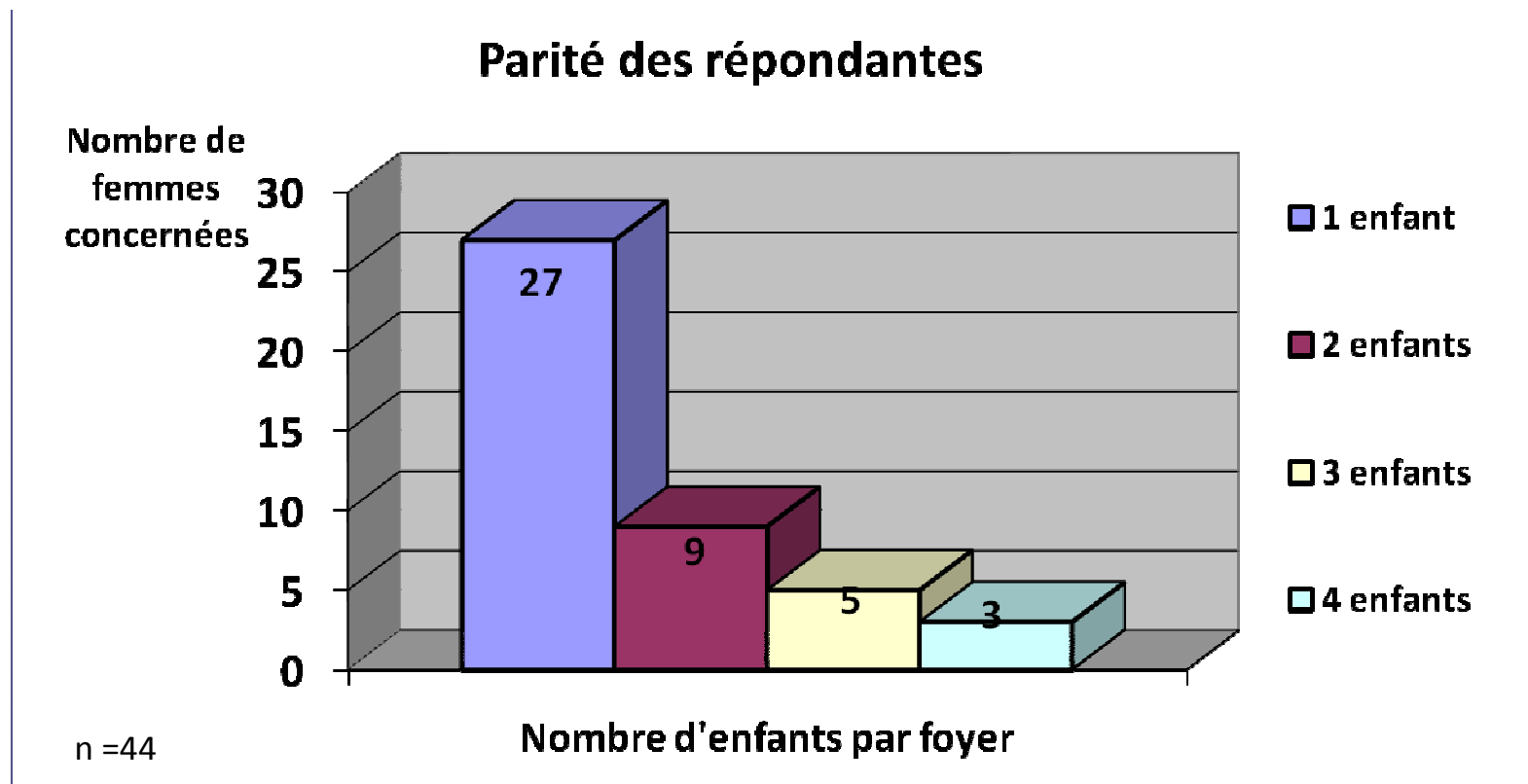


# Enquête

- Etude descriptive réalisée auprès de:
  - 44 mères en situation de handicap moteur ayant accouché dans le Nord-Pas-de-Calais
  - 34 des 35 maternités du Nord-Pas-de-Calais

# Les femmes interrogées dans cette étude

- Âge moyen : 31 ans
- 4 femmes sur 5 ont accouché dans une maternité de type III

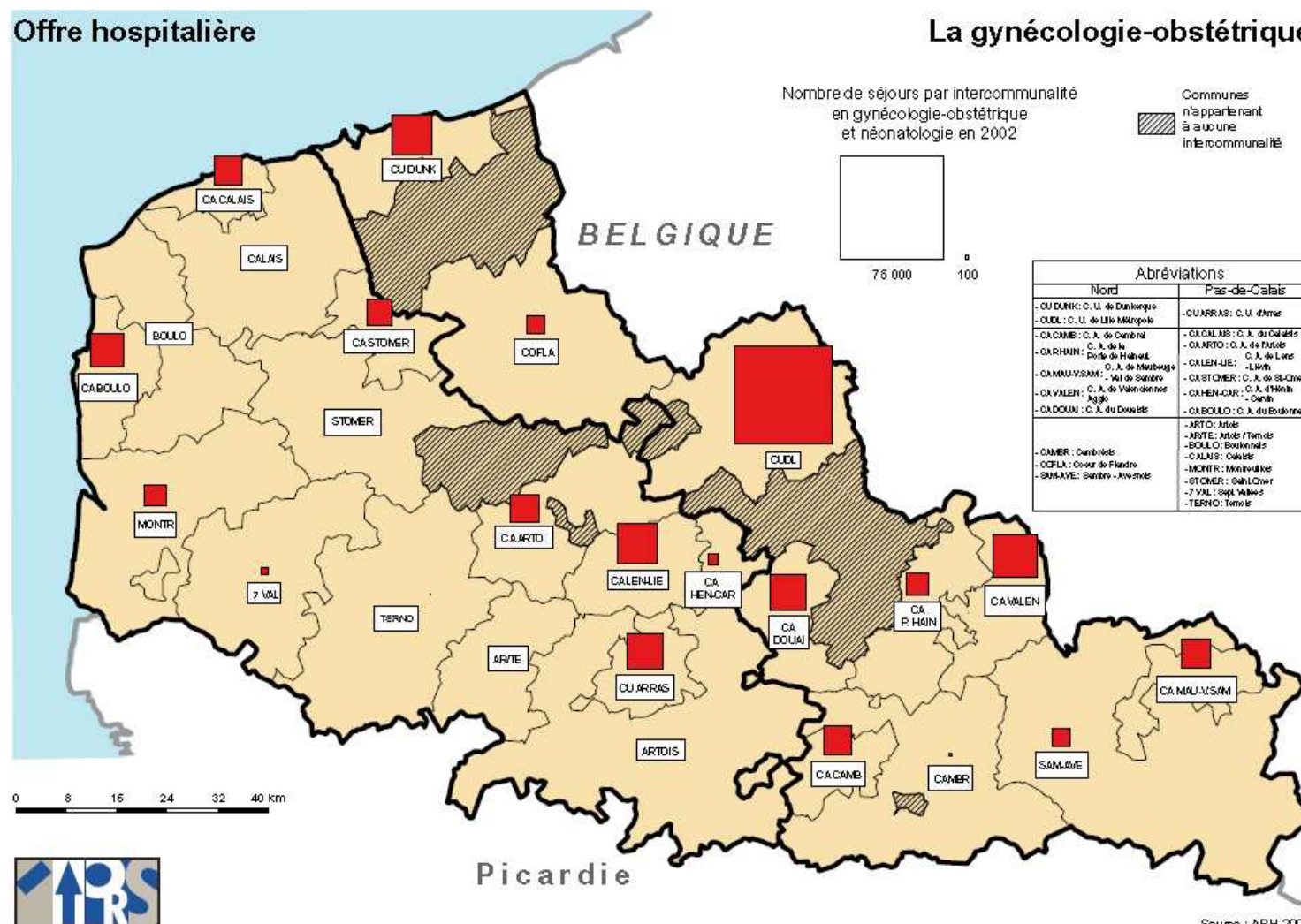


# La région Nord-Pas-de-Calais



Offre hospitalière

La gynécologie-obstétrique

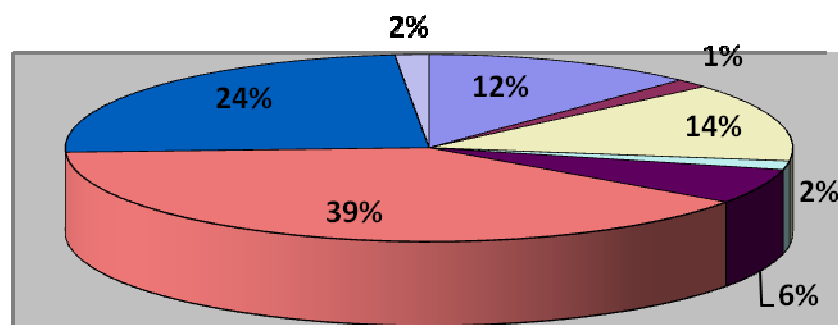


Source : ARH 2002



# Préoccupations de la mère liées à son handicap

## Sujets abordés en consultation préconceptionnelle

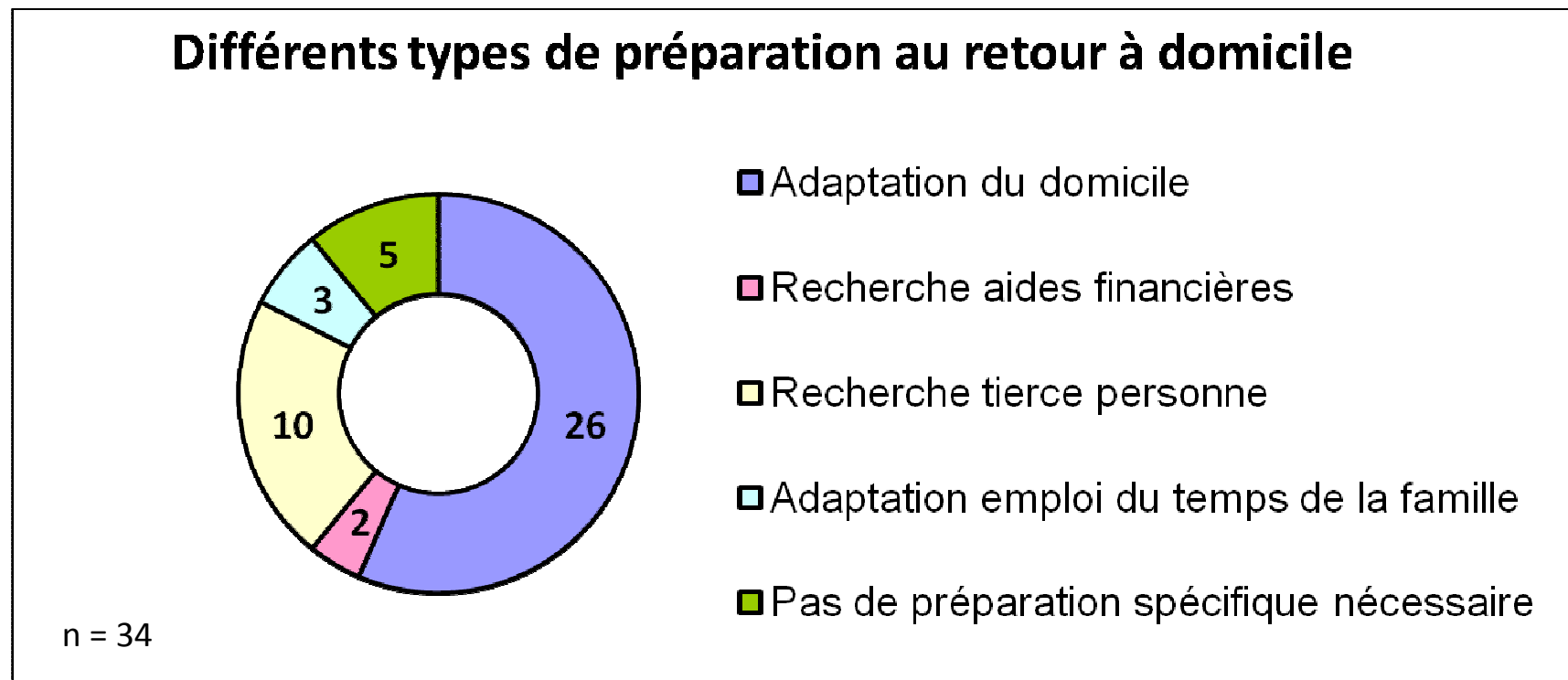


n = 30

- Retour à la maison
- Comment s'occuper de l'enfant
- Récupération après la grossesse
- Etat de santé pré-conceptionnel
- Evolution du handicap
- Particularités du suivi
- Transmission de handicap
- Aide à domicile

2 patientes sur 3 ont réalisé une consultation préconceptionnelle

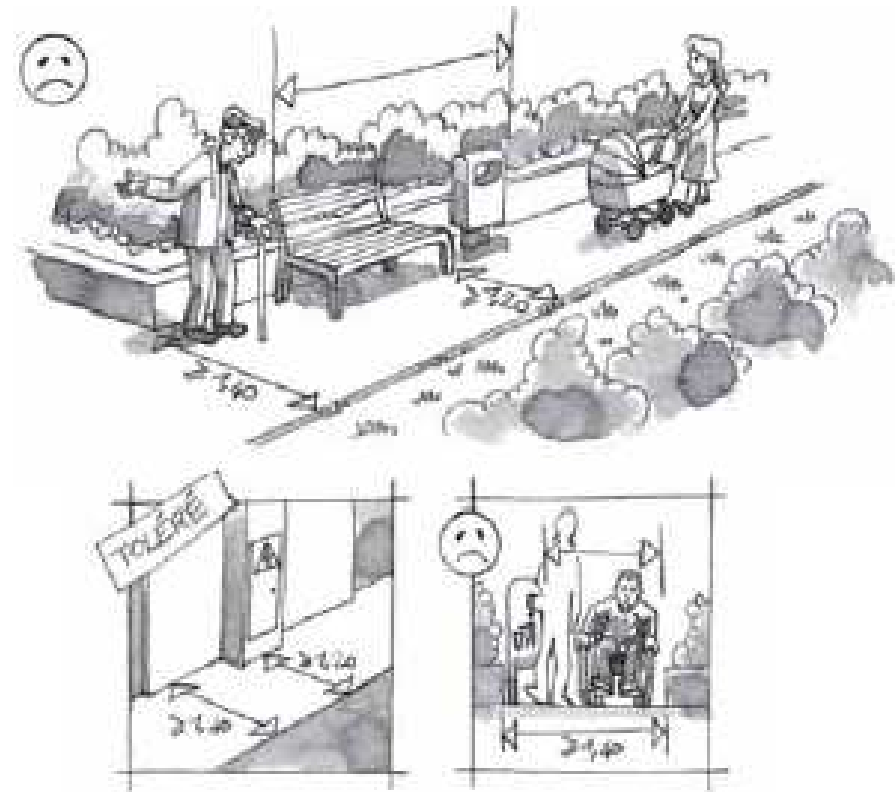
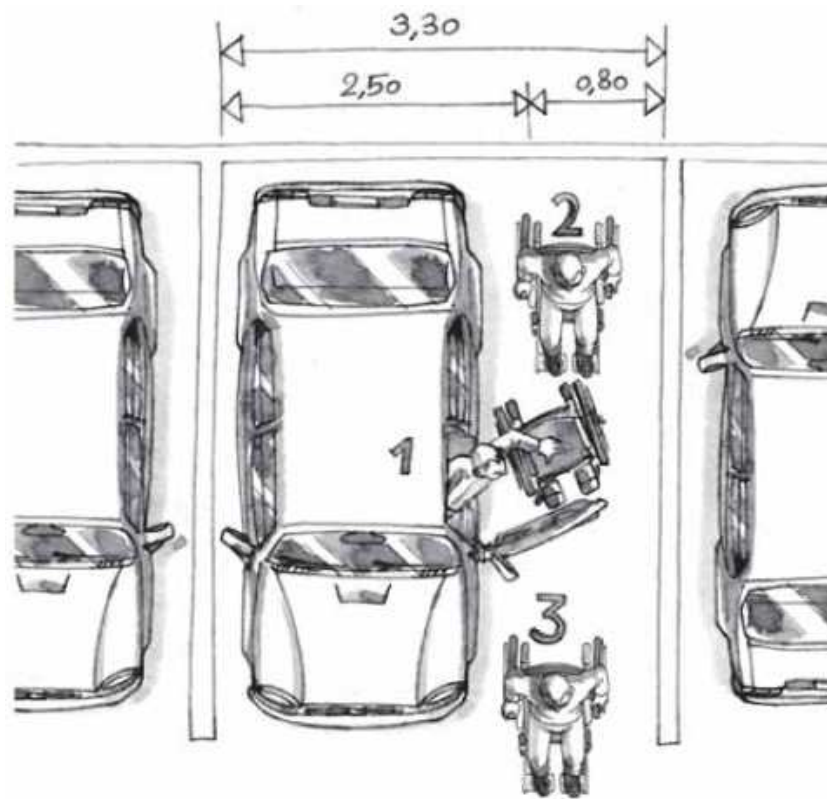
# Préoccupations de la mère liées à son handicap



- 85% des patientes ont réalisé une préparation spécifique du retour à domicile en lien avec leur handicap
- Seules 2 de ces 34 patientes ont été aidées par le professionnel qui les suivait

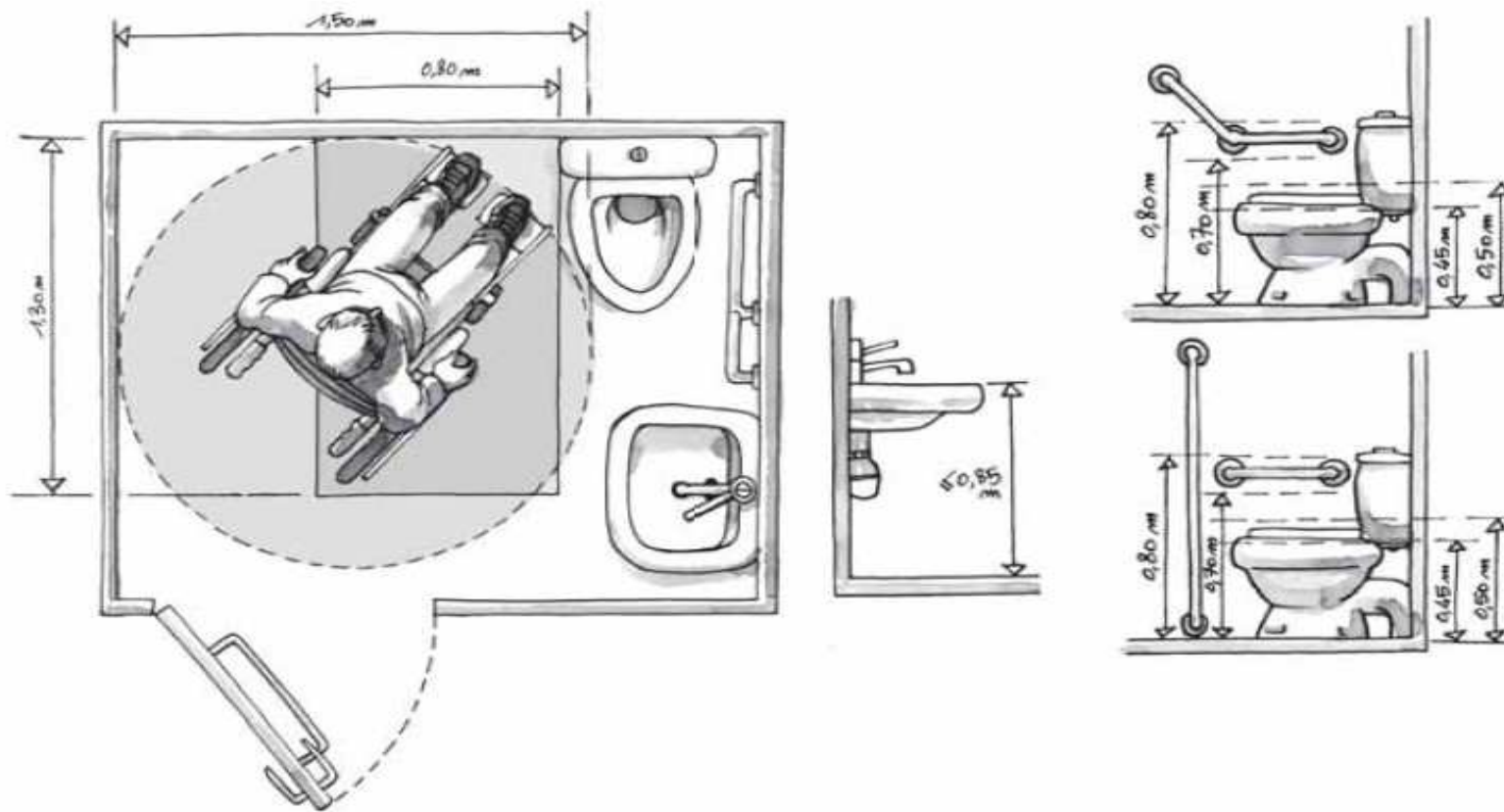
# Points forts des maternités de la région

- Parking
- Cheminements intérieurs et extérieurs



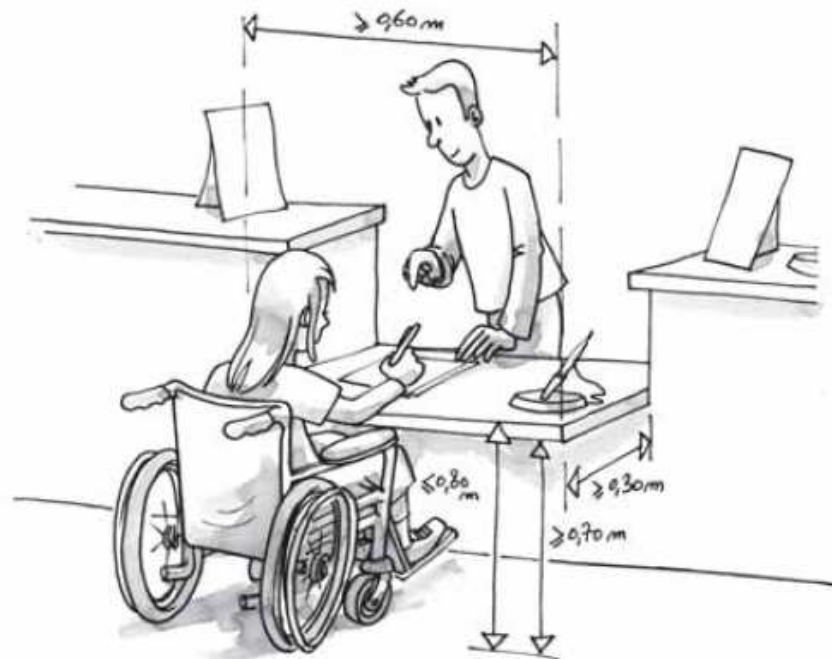
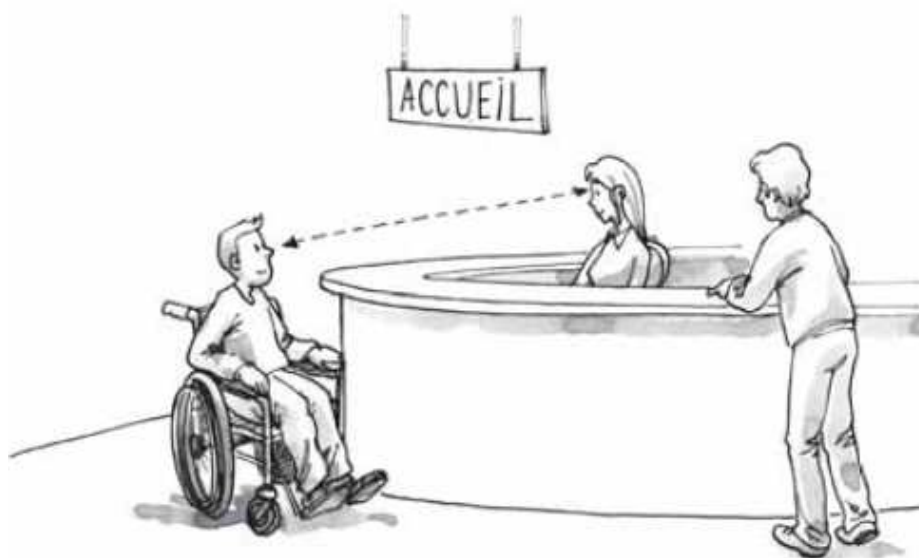
# Points faibles des maternités de la région

- Sanitaires et salles de consultation



# Points faibles des maternités de la région

- Points d'accueil



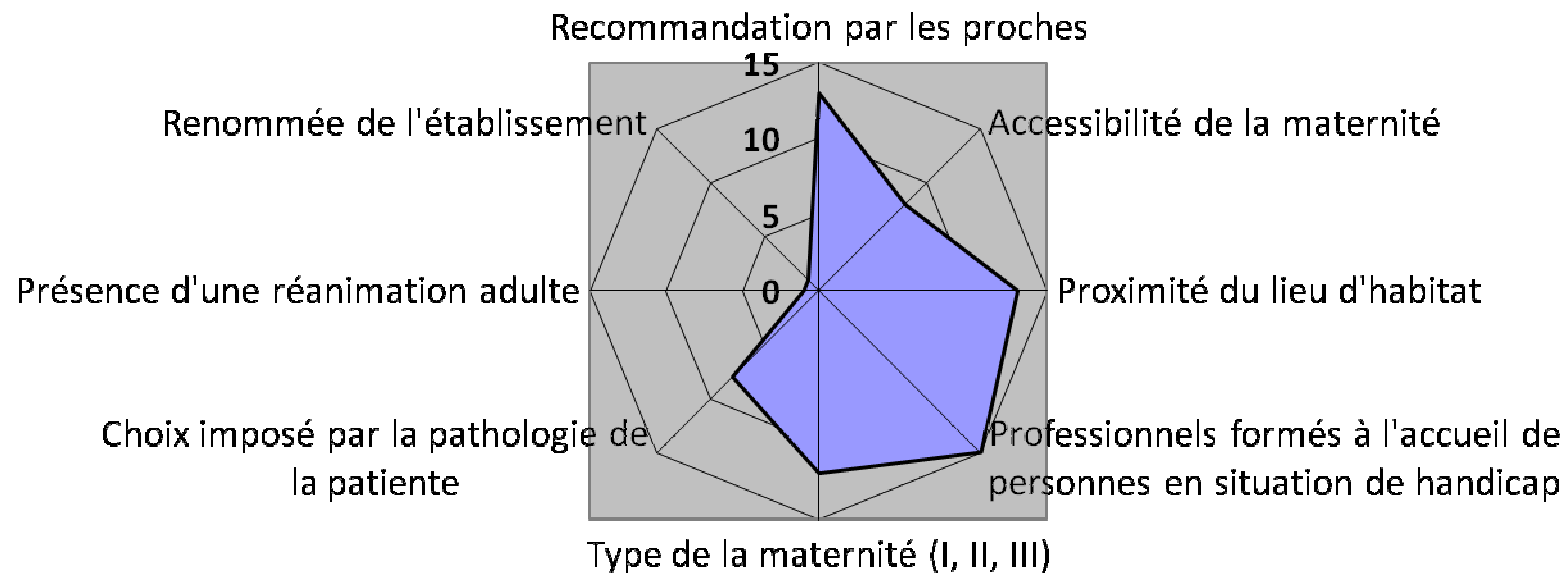
## Des chambres d'hospitalisation peu accessibles

Caractéristique de la chambre étudiée	Présence de la caractéristique étudiée
Lit s'abaissant jusqu'à 40cm du sol	76,0% (n=25)
Espace libre d'au moins 1,5m	96,0% (n=25)
Douche accessible	96,0% (n=25)
Porte de la salle de bain plus large	100% (n=25)
Lavabo et toilettes de la salle de bain adaptés	84,0% (n=25)
Hauteur des meubles adaptée	80,0% (n=25)
Porte d'entrée de la chambre assez large pour l'entrée et la manœuvre d'un brancard	100% (n=25)
Evier pour laver le bébé à hauteur adaptée avec vide en partie inférieure	29,2% (n=24)
<b>% de maternités possédant tous les critères</b>	<b>16,7% (n=24)</b>

**4 des 25 chambres d'hospitalisation déclarées accessibles le sont réellement**

## Accessibilité et formation du personnel : critères des patientes

### Critères de choix pour la maternité

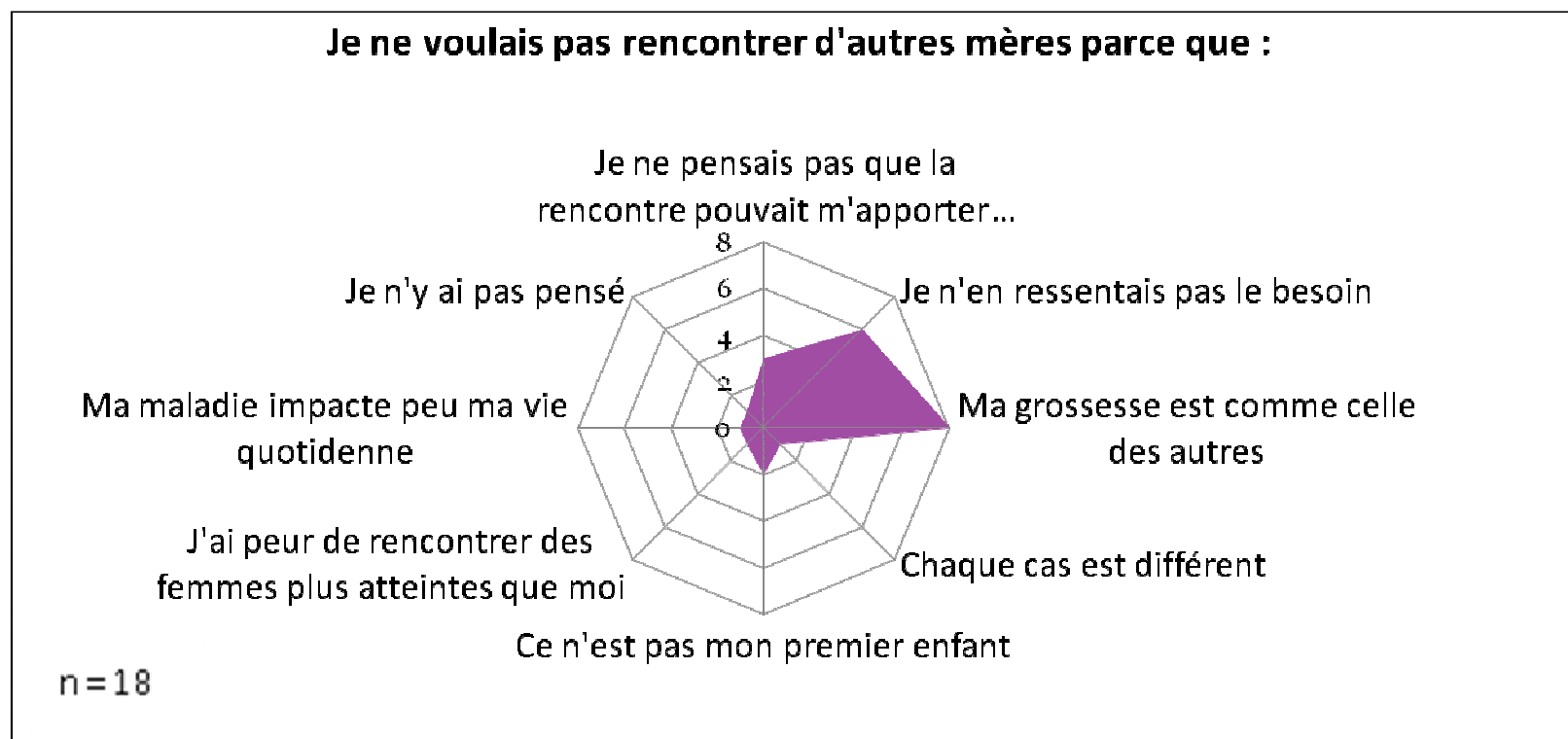


n = 44

- Formation des professionnels : élément essentiel évoqué par les patientes dans 34% des cas

## Besoin d'échanges avec d'autres mères et d'être rassurées sur les compétences maternelles

- Des rencontres réalisées ou souhaitées dans 50% des cas...



- ... mais pas un besoin unanime, une partie des femmes interrogées ne souhaitant pas être stigmatisée



# Propositions

- Mise en place de relais
  - Recensement des professionnels formés et sensibilisés souhaitant être contactés pour une prise en charge globale
  - Diffusion de cette liste au sein des réseaux en santé périnatale
- Sensibilisation du personnel aux handicaps
  - Article L110-1-1 du nouveau code de la santé publique
- Effort supplémentaire pour la mise en accessibilité des maternités
  - Mise en place d'un calendrier exhaustif avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour obtenir une accessibilité du bâtiment à tous les types de handicap